

**PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS**

-----  
**DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES  
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

-----  
**SECTION INSTALLATIONS CLASSEES**

-----  
**Commune de LILLERS**

-----  
**S.N.C LIDL**  
-----

Par arrêté préfectoral du 19 juillet 2016, la **S.N.C LIDL**, dont le siège social est situé 35, rue Charles Péguy – BP 32 – 67039 STRASBOURG cedex 2, est autorisée à exploiter, **sous le régime de l'enregistrement**, une plate-forme logistique sise Zone d'Activités du Plantin – Route Nationale 43, sur la commune de LILLERS (62190), pour laquelle une enquête publique s'est déroulée du 25 mai 2009 au 25 juin 2009 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Une copie de cet arrêté est déposée aux archives de la Mairie et à la Préfecture - Direction des Politiques Interministérielles - Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement - Section des Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.